

## **Le Groupe Agence française de développement accorde un prêt de 10 M€ à la Fondation Grameen Crédit Agricole pour favoriser l'accès des populations fragiles aux services financiers**

Communiqué de presse

**Paris, le 07 juillet 2020 - Un prêt de 10 millions d'euros vient d'être accordé par le Groupe Agence française de développement (AFD), représenté par sa filiale Proparco, à la Fondation Grameen Crédit Agricole. Ce prêt permettra à la Fondation de développer son soutien aux institutions de microfinance, qui accompagnent, principalement en Afrique, les populations exclues du système bancaire classique. Le Groupe AFD s'est également engagé à accompagner la Fondation au travers d'une subvention de 900 000 euros qui permettra la mise en place d'un programme d'assistance technique en microassurance.**

Près de 4 adultes sur 10 dans le monde ne possèdent pas de compte bancaire. Ce sont 1,7 milliard de personnes exclues du système bancaire traditionnel. Cette problématique est au cœur de l'action de la Fondation Grameen Crédit Agricole. Depuis près de 12 ans, elle finance et soutient des institutions de microfinance qui servent des populations exclues du système bancaire traditionnel, principalement des femmes (85%) et des populations rurales (82%), dans une quarantaine des pays.

Soutien de la Fondation depuis 2013, le Groupe Agence française de développement accorde un prêt de 10 millions d'euros à la Fondation afin de renforcer son action en faveur des institutions de microfinance de taille petite et intermédiaire basées principalement en Afrique Subsaharienne.

### **Une subvention de 900 000€ pour soutenir la microassurance**

En Afrique, le taux de pénétration de l'assurance est largement inférieur au taux mondial. Or, l'assurance est un levier de développement économique et humain. Elle a un impact important sur l'amélioration de la qualité de vie et protège le capital humain de certains risques, évitant le recours à des stratégies d'adaptation d'urgence.

Depuis 2011, la Fondation Grameen Crédit Agricole soutient la microassurance à travers notamment des activités de recherche et des projets d'assistance technique aux institutions qu'elle accompagne.

Grâce à la subvention de 900 000 euros accordée par le Groupe Agence française de développement, la Fondation pourra développer son offre d'assistance technique en microassurance auprès des organisations soutenues.

*« Nous partageons avec l'AFD l'ambition de contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités partout dans le monde. Nous sommes très fiers de la confiance que nous porte le Groupe AFD depuis de nombreuses années. Grâce à ces nouveaux financements, nous pourrions renforcer notre action en faveur des institutions de microfinance notamment en Afrique. Nous allons pouvoir également renforcer notre capacité d'accompagnement dans le développement des produits et services d'assurance, y compris des assurances agricoles. Ce partenariat permettra aux clients des institutions*

–les ménages à faible revenu, les femmes, les petits exploitants agricoles et les micro, petites et moyennes entreprises– de mieux se protéger, d’être plus résilients », affirme Eric Campos, Délégué général de la Fondation Grameen Crédit Agricole et Directeur de la RSE de Crédit Agricole SA.

« Alors que la crise du coronavirus pourrait mettre en péril l’activité de nombreux entrepreneurs africains, l’accès aux services financiers est, plus que jamais, un levier essentiel de soutien au secteur privé et de réduction des inégalités. Dans ce contexte, je suis fier de la mobilisation de l’Agence française de développement aux côtés des entreprises africaines les plus vulnérables, notamment dans le secteur informel. C’est le sens du partenariat avec la Fondation Grameen Crédit Agricole dans le cadre duquel le Groupe AFD poursuit ses engagements en faveur de l’inclusion financière. En permettant à la Fondation d’augmenter son portefeuille d’octroi de prêts, de capital, de garanties et d’assistance technique aux institutions de microfinance, l’AFD agit en renfort de la population africaine, la plus entreprenante au monde », déclare Rémy Rioux, directeur général de l’Agence française de développement.

#### **A propos de l’Agence française de développement**

Le Groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l’engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)



#### **A propos de la Fondation Grameen Crédit Agricole**

Créée par le Crédit Agricole et le Pr. Yunus, Prix Nobel de la Paix, la Fondation Grameen Crédit Agricole contribue à la lutte contre la pauvreté par la promotion de l’entrepreneuriat social et l’inclusion financière. La Fondation soutient plus de 85 institutions de microfinance et entreprises à impact social dans 40 pays avec un portefeuille de près de 100 millions d’euros. Elle cible en priorité des institutions de microfinance qui servent les femmes et les populations rurales. Ces institutions servent 9 millions de clients, dont 85% sont des femmes et 82% vivent en zone rurale.

[www.gca-foundation.org/](http://www.gca-foundation.org/)



#### **Contacts presse**

**AFD**  
Insaf REZAGUI  
Chargée de mission Influence & Médias  
[rezaguii@afd.fr](mailto:rezaguii@afd.fr)  
M : +33 (0)6 09 30 66 91

**Fondation Grameen Crédit Agricole**  
Carolina HERRERA  
Directrice Communication & Partenariats  
[carolina.herrera@credit-agricole-sa.fr](mailto:carolina.herrera@credit-agricole-sa.fr)  
M : +33 (0)6 17 71 62 17